



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

COMITÉ DE CÔTE BASQUE - LANDES

5 avenue Raoul Follereau - 64100 BAYONNE - Tél. 05.59.63.36.57 - Télécopie. 05.59.63.26.26

E-mail : 3011y@ffr.fr - Site internet : www.comitecbl.com

AMBITION 2020

Comité de Pilotage - Réunion du 10 novembre 2015

Présents: Bernard Laporte, Pierre Balirac, Michel Dupuy, Jean-Baptiste Lamote, Thierry Dulucq, Laurent Suzanne, Pierre Sein, Max Godemet, Alain Fariscot.

Excusé : Gilles Peynoche.

La septième réunion du comité de pilotage d' « Ambition 2020 », outre l'intégration en son sein des deux présidents de comité départemental Alain Fariscot pour le 64 secteur Pays Basque et Max Godemet pour les Landes, a permis de faire le point sur l'avancée des dossiers sur lesquels une aide « extérieure » a été souhaitée.

C'est ainsi que Bernard Laporte a entretenu les membres du comité sur la collaboration envisagée avec des étudiants en Master professionnel internationalisé STAPS spécialité Management et ingénierie du sport Option Management et ingénierie des sports de glisse de Bayonne. En effet, Sophie Herrera, responsable de cette formation, s'est depuis le début intéressée à la démarche prospective « Ambition 2020 ». Interrogée en tant que « personnalité extérieure » au comité, elle a fait part de ses réflexions d'abord puis elle a proposé la collaboration de ses étudiants pour aider le comité de pilotage dans la concrétisation de trois études qu'il a souhaité lancer à partir de janvier 2016.

Un accord de principe ayant été trouvé, ces études seront menées par deux étudiants en Masters et un en licence dans le cadre de leur propre cursus universitaire. Une concertation est parallèlement menée afin de vérifier l'utilisation pour les deux stages les plus longs (janvier-juin) de deux « services civiques » mis à disposition du comité Côte Basque-Landes.

Les trois stages proposés à la filière dirigée par Sophie Herrera portent sur:

- 1. La création d'un dossier type du « club citoyen » à destination des clubs.**
Cette « boîte à outils » prendra en compte les aspects sociétaux des clubs, leur apportera des éléments chiffrés de mesure de leur périmètre comme de leur audience. Ce matériel leur permettra de mieux se connaître et de mieux se faire connaître. Il devra être un moyen utile d'évaluer leur propre ambition et de mieux faire valoir auprès des collectivités territoriales et de leurs partenaires le bien-fondé de leur action sportive, sociale et des besoins qu'elle nécessite.
- 2. L'analyse et la réalisation d'un état des lieux des nouvelles pratiques rugbyistiques (5, VII, effectif réduit, beach, entreprises etc...).**
Il s'agira de mesurer l'impact de ces nouvelles pratiques sur notre territoire et sur les publics du rugby et d'évaluer leurs probables évolutions et donc les risques éventuels de cannibalisation des pratiques traditionnelles. L'étude réalisée en jugeant l'opportunité et le risque devra servir de support à la décision du comité directeur de CBL sur l'attitude à tenir devant l'avancée de ces nouvelles pratiques.
- 3. La rédaction d'un plan de formation compilant tous les aspects de ce domaine.**
Il s'agit d'effectuer l'analyse et le répertoire des modules de formation proposés par la FFR par le biais du comité mais aussi par le comité lui-même, de réaliser l'évaluation de ces offres et des demandes qui remontent des clubs et de vérifier l'adéquation entre ce qui est proposé et ce qui devrait l'être. Ces formations existantes ou à prévoir pour le bénéfice des clubs et des licenciés doivent couvrir tous les champs du possible: formation des sportifs, de leur encadrement, des personnels, des bénévoles...

Le cœur de la concertation de cette septième réunion du comité de pilotage a été constitué par une double interrogation: comment mieux appréhender les arcanes du milieu scolaire et périscolaire et quelle politique doit mener le comité CBL pour être plus efficace dans cette relation?

Cette réflexion qui s'amorce a immédiatement mis en évidence **la difficulté de se mouvoir dans le maquis**

- **des filières** (fédérale, jeunesse et sports, éducation nationale, municipalités pour les Temps d'activités périscolaires),
- **des intervenants** (UNSS, UGSEL, USEP...)
- **des réglementations,**
- **des directives**
- **des sources possibles de financement.**

La réflexion a également portée sur les sections sportives des collèges. Elles relèvent de la volonté de chaque comité d'établissement, ce qui implique pour leur mise en place une sollicitation de la part d'un club, du comité départemental ou/et du comité territorial. Elles revêtent une grande importance tant pour la pratique que pour la détection précoce de jeunes talents et méritent donc qu'on attache une grande attention à leur présence sur le territoire, au maillage qu'elles proposent, à leur bonne marche, aux moyens dont elles peuvent disposer pour fonctionner.

Il s'agit donc pour les instances garantes du rugby de faire auprès des établissements, de leur direction et de l'encadrement EPS, la promotion de leur sports dans un contexte très concurrentiel.

Le comité de pilotage a demandé à Alain Fariscot, expert en la matière, d'apporter une contribution écrite sur son expérience professionnelle au collège de Saint-Jean-Pied-de-Port et en extrapolant de dégager les enjeux représentés par ces sections sportives et de proposer une méthodologie pour mener une politique plus volontariste et mieux ciblée à l'endroit du secteur scolaire.

La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu dès la confirmation des stagiaires et après la communication d'Alain Fariscot. En tout état de cause, le début des travaux d'études est prévu pour janvier.